

CHARTRE DU **CAMPUS** MONDIAL DE LA **MER**

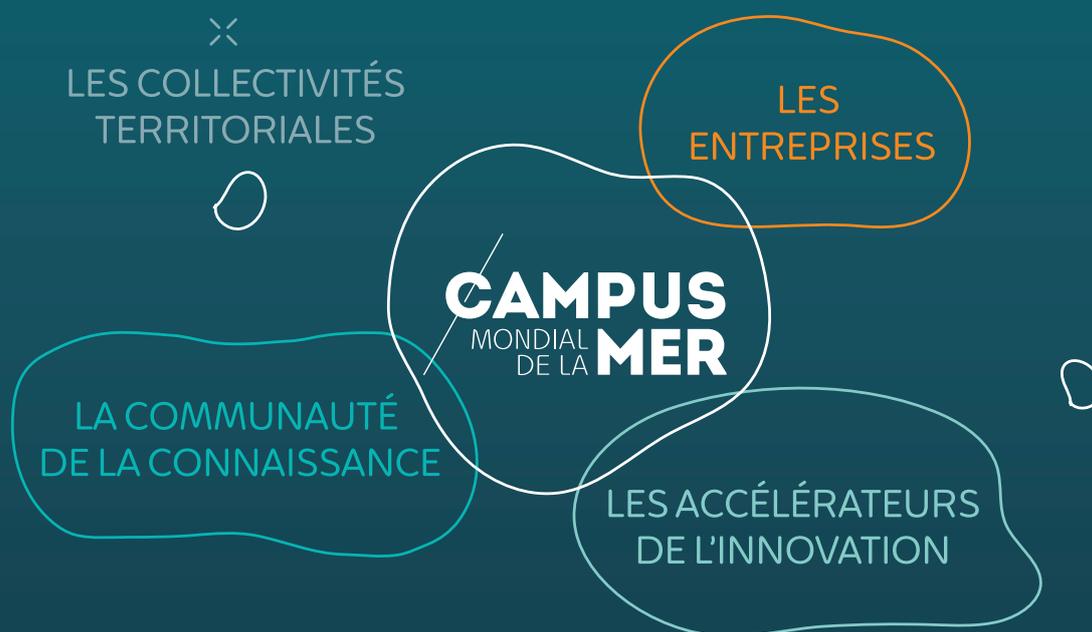
décembre 2019

Nous rassemblons, au sein du Campus mondial de la mer, la **première communauté française** dédiée à la connaissance et à la valorisation des ressources marines.

Notre force, c'est la complémentarité de notre **réseau d'acteurs académiques, scientifiques, économiques et institutionnels** intervenant dans les domaines des sciences et technologies de la mer et de l'économie maritime.

Nous voulons **faciliter l'innovation** et faire en sorte que cette concentration des connaissances en Bretagne dans le domaine des sciences et technologies de la mer amène à davantage de **créations d'entreprises et d'emplois**.

Nous travaillons de manière collaborative pour **mutualiser nos outils, développer notre notoriété et révéler les pépites** de notre écosystème.



Notre démarche s'inscrit dans un **projet de territoire** qu'est la pointe bretonne qui s'appuie sur les dynamiques de **Brest, Roscoff, Morlaix, Quimper et Concarneau**.

La richesse, la diversité, la complémentarité de notre communauté et notre fort ancrage territorial font du Campus mondial de la mer une dynamique pionnière de l'économie bleue. Nous en partageons les valeurs communes : **sens du collectif, ambition et excellence**.

Les actions du Campus mondial de la mer sont orientées autour de **cinq missions** :

1
Observer,
anticiper
et assurer la veille

5
Promouvoir
et faire rayonner
la communauté

2
Animer,
créer des synergies,
faire émerger
des projets

UNE OFFRE DE SERVICES

4
Partager
les savoirs sur les sciences
et technologies de la mer

3
Accueillir
des événements, chercheurs,
actifs et porteurs de projets

PAR LA COMMUNAUTÉ

POUR LA COMMUNAUTÉ

Le contenu de chaque mission est précisé dans le plan d'actions, document de référence du Campus mondial de la mer, disponible sur demande.

LES CONTRIBUTIONS DU CAMPUS MONDIAL DE LA MER

Le Campus mondial de la mer coordonne et vient en soutien d'actions collectives menées par les acteurs de sa communauté. Le Campus peut, entre autres :

- + Etudier toute **demande de soutien** à une action à dimension collective issue de la communauté ;
- + **Rendre visible les actions** menées par le Signataire dans le cadre du Campus mondial de la mer ou auxquelles le Campus mondial de la mer contribue ;
- + Faire bénéficier le Signataire de son **réseau de contacts** au sein de la communauté et au-delà (du local jusqu'à l'international) ;
- + Consulter le Signataire pour toute question relative à son **expertise**, quand identifiée par le Campus mondial de la mer ;
- + Inviter le Signataire à participer au **développement d'actions** collectives ;
- + **Mentionner** le Signataire, avec son accord, notamment par son nom ou son logo, dans les outils de communication du Campus mondial de la mer, pour toute action à laquelle il est associé ;
- + Mettre à disposition du Signataire, à sa demande, les **outils de communication** du Campus mondial de la mer.

LE SIGNATAIRE

Peut devenir Signataire, toute organisation, issue du domaine public ou privé, ayant son siège, ou une antenne, situé en pointe de Bretagne.

En signant la lettre d'adhésion, le Signataire affirme son attachement aux valeurs du Campus mondial de la mer ainsi que sa volonté de contribuer à une ou plusieurs de ses missions.



LES CONTRIBUTIONS DU SIGNATAIRE

En signant la lettre d'adhésion, le Signataire :

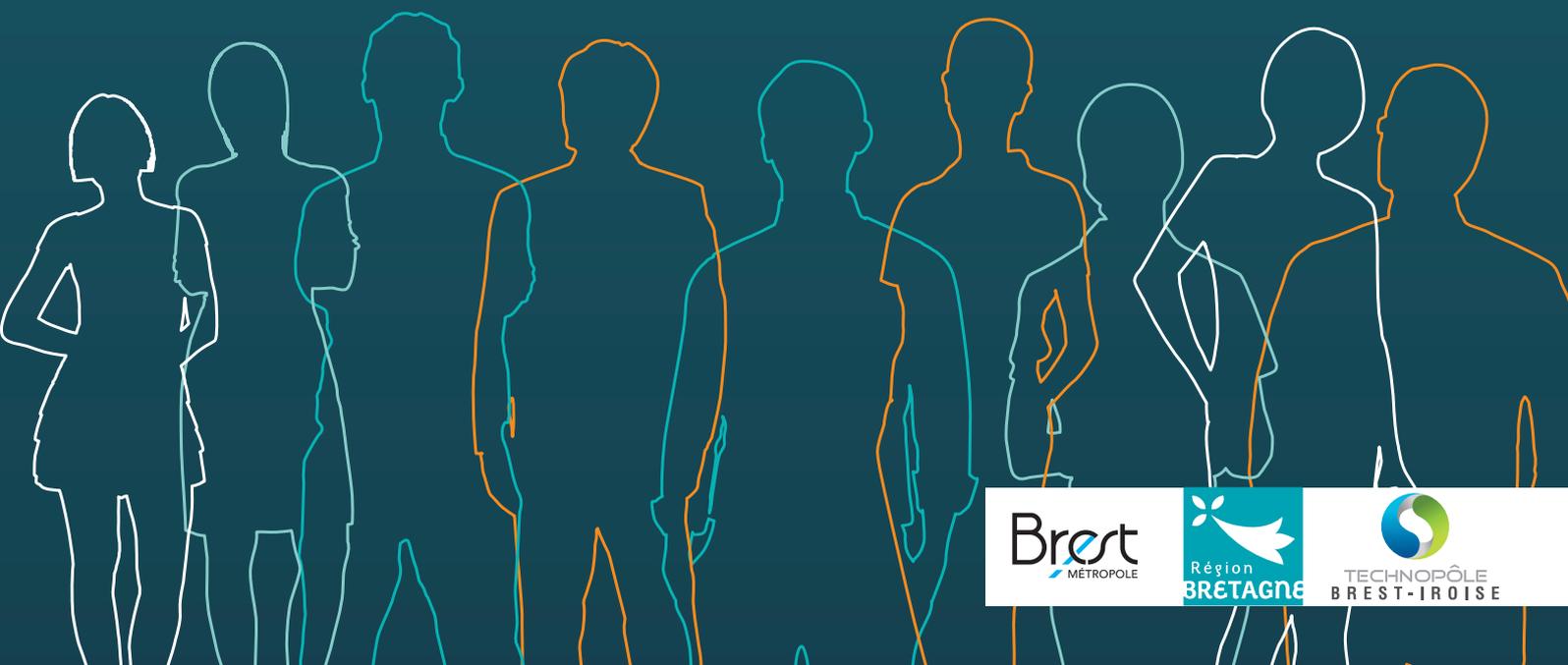
- + **Intègre la communauté** et peut ainsi être consulté pour toute question relative à la stratégie et à la mise en œuvre d'actions collectives ;
- + **Participe aux actions** le concernant mises en place par le Campus et sa communauté ;
- + S'engage à ne pas mener d'actions susceptibles de nuire à l'ambition et l'image du Campus mondial de la mer.

Le Signataire n'engage nullement sa responsabilité. La Charte n'est **juridiquement pas contraignante**.

La Signature de la Charte n'implique **aucune contrepartie financière**.

DURÉE ET RÉSILIATION

La lettre d'adhésion est valable pour une période de **3 ans** et est renouvelée de manière tacite. Le Signataire pourra, à tout moment, retirer son adhésion au Campus mondial de la mer, par envoi d'un courrier électronique à : contact@campusmer.fr



Bureau du Campus mondial de la mer
525 Avenue Alexis de Rochon
29280 Plouzané, France

Objet: Lettre d'adhésion à la démarche du Campus mondial de la mer

Par la présente, je vous signifie ma volonté d'adhérer à la démarche du Campus mondial de la mer et ses valeurs.

J'accepte ainsi :

- + d'intégrer la communauté du Campus ;
- + d'être consulté pour toute question relative à la stratégie et à la mise en œuvre d'actions collectives ;
- + de participer aux actions me concernant, mises en place par le Campus et la communauté.

Par ailleurs, je m'engage à ne pas mener d'actions susceptibles de nuire à l'ambition et l'image du Campus mondial de la mer.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.